



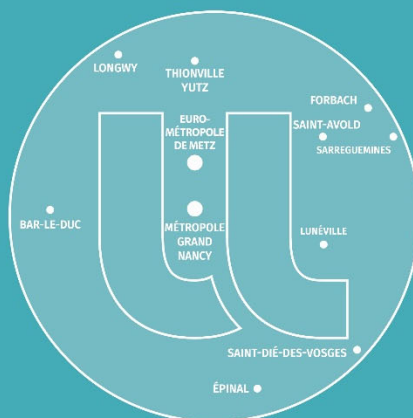
**MINISTÈRE  
DE L'ENSEIGNEMENT  
SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

## **Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024 – 2026**







# Université de Lorraine

## Contrat d'objectifs, de moyens et de performance 2024-2026

Entre

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, représenté par

**Monsieur Patrick HETZEL**, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

d'une part

et

l'université de Lorraine, représentée par

**Madame Hélène BOULANGER**, présidente de l'université de Lorraine

d'autre part

## **Article 1 : Objet du contrat**

Ce contrat d'objectifs, de moyens et de performance (COMP) est conclu entre le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche et l'université de Lorraine pour une durée de trois ans.

Il a pour objet la contractualisation de la stratégie de l'établissement sur quatre politiques publiques ministérielles prioritaires (pilotage et transformation de l'offre de formation, transition écologique et développement soutenable, recherche et innovation, bien-être et réussite des étudiants), ainsi que sur l'amélioration du pilotage de l'établissement et l'affirmation de sa signature.

Ces six objectifs sont déclinés en actions programmées dans le COMP, assorties d'indicateurs de performance.

## **Article 2 : Engagements financiers et modalités de versement**

Le montant programmé pour le COMP est de 12 464 000 € pour la période 2024-2026. Les versements s'effectueront ainsi :

- Une avance de 50% en 2024 ;
- Un complément de 30% en 2025 ;
- Un solde de 20% en 2026.

Le versement des crédits est conditionné à la réalisation des actions prévues et à l'atteinte des cibles associées, selon la clé de répartition indiquée à l'article 4.

En cas d'atteinte partielle d'une cible, le montant des crédits effectivement versés au titre de l'objectif sera ajusté au prorata du niveau de réalisation effective de la cible.

Cela se traduira par un ajustement du solde ou par un abattement sur le premier versement du COMP suivant.

## **Article 3 : Modalités de suivi**

Un dialogue annuel permettra de partager l'avancement des actions et, le cas échéant, d'ajuster les ambitions et les financements du COMP au cours de la période.

A la fin de la période, un bilan précis sera réalisé sur l'ensemble du COMP et sur chacune des actions. Il sera partagé entre l'Etat et l'établissement et servira de base au calcul du solde du COMP.

## **Article 4 : Plan d'action détaillé**

# Contrat d'Objectifs , de Moyens et de Performance - 2024-2026

Université de Lorraine

Financement

12 464 000 €

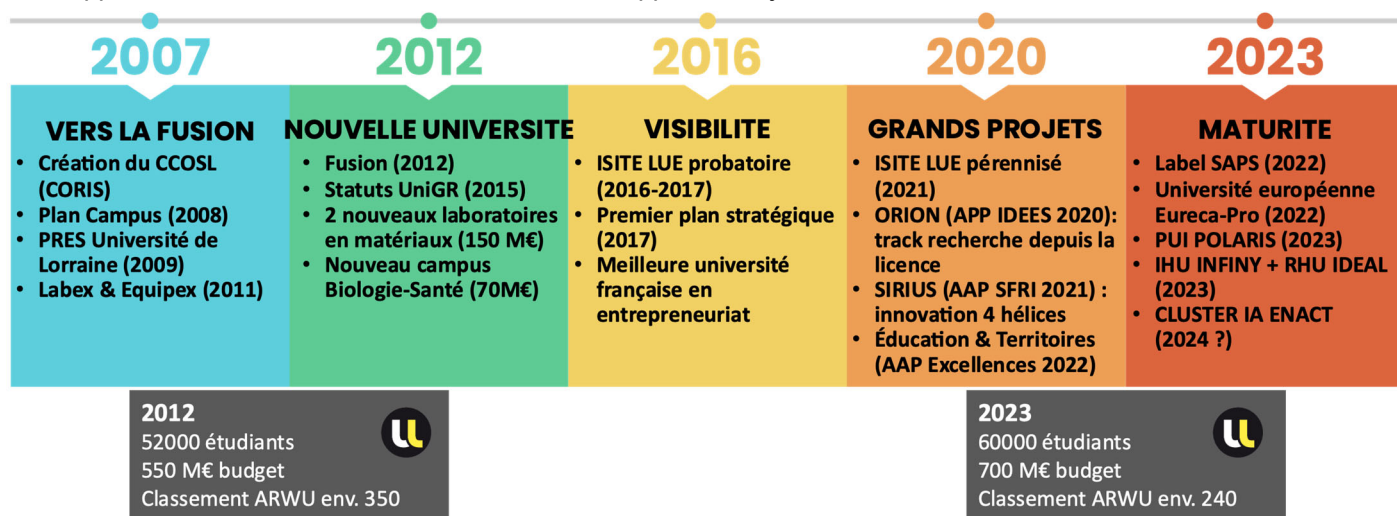
(Sur 3 ans, 50% en 2024 ; 30% en 2025 ; 20% en 2026 sous réserve de l'atteinte des objectifs)

|                                                                                                                                                                                         | Indicateurs / Jalons                                                                                                                                                                                                                                                                              | Valeur initiale                   | cible 2026                          | Part du financement MESR par objectif |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|
| <b>Pilotage de l'offre de formation</b>                                                                                                                                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>18%</b>                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Répondre aux métiers d'avenir et en tension par l'adaptation du 1er cycle et le développement de l'offre de formation professionnelle</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Taux de poursuite à bac+3 des étudiants inscrits dans les nouveaux dispositifs (Santé, classe préparatoire universitaire et PE)</li> </ul>                                                                                                                 | 0%                                | 50% (2027)                          |                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer l'AP/APC et les pédagogies actives et numérique</li> </ul>                                                                            | <ul style="list-style-type: none"> <li>% des mentions de Licence et Master ayant engagé la démarche AP/APC</li> </ul>                                                                                                                                                                             | L = 1 %<br>M = 2 %                | L = 20 %<br>M = 30 %                |                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Veiller à l'universitarisation du CHR Metz Thionville</li> </ul>                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de filières universitarisées supplémentaires</li> </ul>                                                                                                                                                                                             | 0                                 | 2                                   |                                       |
| <b>Recherche et Innovation</b>                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>5%</b>                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Accompagner les enseignants-chercheurs aux transformations et enjeux de financement de la recherche</li> </ul>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de projets ERC déposés</li> <li>Nombre de projets ERC obtenus</li> <li>Taux de succès à l'ANR lorsque l'UL est coordinatrice</li> <li>Téléchargements d'articles et ouvrages scientifiques en accès ouvert (baromètre lorrain de la SO).</li> </ul> | 5<br>1<br>17%<br>0                | 7<br>1<br>20%<br>3000               |                                       |
| <b>Transition écologique et développement soutenable</b>                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>31%</b>                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Se transformer pour plus d'éco-responsabilité</li> </ul>                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Part des étudiants ayant obtenu le certificat SENSE par rapport à la population concernée (L2, L3, BUT2, BUT3)</li> <li>Impact carbone de l'UL</li> </ul>                                                                                                  | 0%<br>76 600 t CO <sub>2</sub> eq | 100%<br>63 125 t CO <sub>2</sub> eq |                                       |
| <b>Bien-être et réussite des étudiants</b>                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>5%</b>                             |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Lutter contre les VSS et les discriminations</li> </ul>                                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Délai de prise en charge des signalements des VSS</li> </ul>                                                                                                                                                                                               |                                   | 48 h                                |                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Renforcer l'inclusion</li> </ul>                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Nombre de sollicitations formulées du dispositif TSA (troubles du spectre de l'autisme)</li> </ul>                                                                                                                                                         | 0                                 | 500                                 |                                       |
| <b>Gestion et pilotage</b>                                                                                                                                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>28%</b>                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une culture managériale inclusive et innovante</li> </ul>                                                                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Baromètre du bien-être au travail</li> </ul>                                                                                                                                                                                                               |                                   | 10%                                 |                                       |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduire de 40% la consommation d'énergie à horizon 2030</li> </ul>                                                                               | <ul style="list-style-type: none"> <li>Réduction de la consommation énergétique en % / objectif DEET 2030</li> </ul>                                                                                                                                                                              | 139,6 GWh                         | 91 GWh<br>(soit -35 %)              |                                       |
| <b>Stratégie propre à l'établissement</b>                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                   |                                     | <b>13%</b>                            |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer de nouvelles formes de présence de l'université dans les territoires</li> </ul>                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Évolution du taux d'études post-bac des bacheliers et bachelières du territoire</li> <li>Évolution du nombre de personnes du territoire en formation continue</li> </ul>                                                                                   | selon SDUT<br>selon SDUT          | + 5%<br>+ 5%                        |                                       |

## « Signature de l'établissement »

### FAIRE DIALOGUER LES SAVOIRS, C'EST INNOVER

L'université de Lorraine a pour ambition de développer une **ingénierie globale par une approche pluridisciplinaire afin de répondre aux grands enjeux sociétaux**. Elle prend appui sur son identité **pluridisciplinaire** et sa culture **entrepreneuriale** pour placer son action au service de la société, au travers d'une politique d'**innovation élargie** impliquant les universitaires (enseignants-chercheurs-étudiants), les pouvoirs publics, les entreprises et les citoyens. Elle tire sa force de ses **territoires d'ancrage** répartis sur 4 départements et aux frontières de 3 pays pour asseoir le développement de son **rayonnement international** ([Université de la Grande Région](#), alliance [Eureca-Pro](#), [partenariats stratégiques internationaux](#)). Avec les exigences d'une université de **recherche intensive**, elle cultive sa pluridisciplinarité et se nourrit de ses forces en **ingénierie** pour favoriser les processus d'innovation au service des Objectifs de Développement Durable. Créée en 2012, elle a développé une trajectoire effective vers les standards internationaux :



L'Université de Lorraine est cheffe de file du site lorrain et porte avec ses partenaires (CNRS, INRAE, INRIA, INSERM et CHRU de Nancy) l'initiative d'excellence **ISITE Lorraine université d'excellence** (<https://u2l.fr/lue>). Cet écosystème pluridisciplinaire à recherche intensive accompagne le développement de talents et de nouvelles compétences pour une société en mutation avec une approche d'ingénierie systémique (globale) comme modèle de résolution des problèmes. Elle travaille sur 6 grands défis sociétaux : **matériaux du XXI<sup>e</sup> siècle, transition énergétique, transition écologique, transition numérique, transition de la société, enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle en santé**.

### 2020-2030 : UNE DÉCENNIE DE TRANSFORMATIONS VITALES

Le site lorrain est lauréat de plusieurs programmes France 2030 (notamment : ISITE, IDEES, SFRI, DEMOES, ExcellenceS, ASDES, PUI) qui lui permettent de développer une politique globale de transformation sur la décennie 2020-2030, pour **d'avantage de services à la société** (impact social et économique : ISITE-LUE et PUI-POLARIS), **d'agilité et d'efficience** (IDEES-[SIRIUS](#) et PUI-[POLARIS](#)), **de contribution au développement économique** (ISITE-LUE, [PEEL](#)), **de leaders en recherche** (SFRI-[ORION](#), ISITE-LUE), **de développement de talents** ([AILES](#), [PLEIADES](#) et Excellences E&T).

Le site lorrain est également engagé dans une démarche de **simplification** depuis 2019, d'abord au travers du programme HARMOLOR (expérimentation pilote d'harmonisation des processus de gestion d'établissements partageant des unités mixtes de recherche (2019-2021), avec l'installation en 2023 d'un laboratoire d'innovation publique (Deep Change Lab – IDEES-SIRIUS), puis dans l'inscription dans l'expérimentation issue du rapport Gillet pour laquelle un premier travail est en cours de réalisation sur les délégations de gestion.

## COMP 2024-2026 ET PROJET D'ÉTABLISSEMENT : COHÉRENCE ET COMPLÉMENTARITÉ

| Politiques publiques                                                                                                                | Éléments de la politique de l'université et du site                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | COMP 2024-2026                                                                                                                                                                                                                                                    |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>1. Renforcer le pilotage de l'offre de formation, pour améliorer la réussite des étudiants et leur insertion professionnelle</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Pilotage politique orientation (AILES, <a href="#">catalogue des formations</a>), réussite (PLEIADES), et insertion (<a href="https://insertion.univ-lorraine.fr/">https://insertion.univ-lorraine.fr/</a>).</li> <li>Transformation du 1<sup>er</sup> cycle (Excellences – <a href="#">Education &amp; territoires</a>) : parcours de personnalisation, transformation pédagogique, visibilité et lisibilité des passerelles...</li> <li>Émergence de formations d'excellence dans les champs des 6 défis sociétaux de l'ISITE LUE.</li> <li>Entrepreneuriat (<a href="#">PEEL</a>)</li> </ul>                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>Meilleure réponse pour les métiers en tension dès le 1<sup>er</sup> cycle</li> <li>Meilleure agilité de l'offre de formation : AP/APC et pédagogie active</li> <li>Universitarisation du CHR de Metz-Thionville</li> </ul> |
| <b>2. Développement de la recherche et de l'innovation au meilleur niveau européen et international</b>                             | <ul style="list-style-type: none"> <li>Recherche intensive : politique doctorale (LUE &amp; UL), ambition science ouverte, émergence / recherche à risque (UL)</li> <li>Attractivité : recrutement externe DR ou PR1, lauréat IUF, accompagnement ERC (<a href="#">Future leader</a> LUE, <a href="#">Greenlight ERC</a>), accueil international (Welcome@Lorraine)</li> <li>Rayonnement : mobilité chercheurs et doctorants (<a href="#">Widen Horizon</a> et <a href="#">Dream</a> LUE, AAP thèses internationales LUE, ASDESR REIL pour la stratégie d'influence européenne), <a href="#">International Research Partnership</a>.</li> </ul>                                                                                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>Soutien à de nouvelles revues « diamant »</li> <li>Meilleure performance ANR</li> <li>Meilleure performance ERC</li> </ul>                                                                                                 |
| <b>3. Mobilisation de l'ESR en faveur de la transition</b>                                                                          | <ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma directeur 2024-2028 « Transition écologique » avec deux grands objectifs : favoriser un modèle de société durable à travers nos missions de formation, recherche et innovation ; diminuer de manière exemplaire nos propres impacts.</li> <li>Plans d'actions : mobilités, alimentation &amp; déchets, campus (énergie, eau, biodiversité), achat &amp; numérique responsable.</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>Formation et mobilisation de la communauté universitaire</li> <li>Démonstrateurs éco-campus</li> </ul>                                                                                                                     |
| <b>4. Bien-être et réussite des étudiants</b>                                                                                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>Schéma directeur de la vie étudiante en Lorraine (Vélo) : amélioration des conditions d'étude, EDI, aide aux étudiants en situation de fragilité, exemplarité face aux enjeux écologiques, vivre ensemble.</li> <li>Amélioration du service aux usagers : <a href="#">Services Publics +</a></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>Amélioration du traitement des violences internes</li> <li>Amélioration de l'inclusion des TSA</li> </ul>                                                                                                                  |
| <b>5. Améliorer la gestion et le pilotage de l'établissement</b>                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Démarche « réinventer le rapport au travail », servant des enjeux d'attractivité et de performance, comprenant 7 axes : la simplification, la prise en compte des attentes des usagers, le recentrage sur nos cœurs de métier, l'innovation et l'expérimentation pour améliorer nos organisations de travail, l'adaptation des environnements de travail aux attentes diversifiées des personnels, le renforcement des actions autour de la vie des personnels et l'amélioration des relations interpersonnelles.</li> <li>Amélioration continue des processus internes, déploiement du contrôle interne, participation à différents groupes pilotes (<a href="#">PEEC 2030</a>, tiers financeur...)</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>Promouvoir une culture managériale inclusive et innovante</li> <li>Réduire de 40% la consommation d'énergie à horizon 2030</li> </ul>                                                                                      |
| <b>6. Stratégie territoriale</b>                                                                                                    | <ul style="list-style-type: none"> <li>Installation d'une <a href="#">Conférence Universitaire Territoriale</a></li> <li>Approbation par les collectivités d'un volet territorial ru projet d'établissement</li> <li>Collection <a href="#">Université de Lorraine &amp; Territoire</a></li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>Développer de nouvelles formes de présence de l'université dans les territoires</li> </ul>                                                                                                                                 |

## ATTERRISSAGE FINANCIER ET PÉRENNISATION DES SUPPORTS DEMANDÉS AU TITRE DU COMP

La taille de l'Université de Lorraine et le volume de son activité autorisent à dégager des marges de manœuvre permettant d'envisager la pérennisation d'un nombre important de supports considérés comme essentiels à la poursuite des objectifs visés par le COMP. À titre d'exemple, le désabonnement à des revues, des économies de fonctionnement, ou un faible pourcentage de recettes supplémentaires permettent de dégager un volume financier suffisant pour garantir la masse salariale nécessaire au financement de ces postes.

Les emplois demandés au titre du COMP et destinés à être pérennisés le seront selon les cas par les économies de fonctionnement induites, par les nouvelles recettes générées, ou par une analyse GPEC à l'échelle des services centraux ou à celle de l'établissement. Le détail du mode de pérennisation des supports est précisé dans chacun des objectifs.



## Politiques ministérielles

### Pilotage de l'offre de formation

**Objectif 1.1 : Répondre aux métiers d'avenir et en tension : l'adaptation du 1<sup>er</sup> cycle et le développement de l'offre de formation professionnelle**

**Objectif 1.2 : Développer l'AP/APC et les pédagogies actives et numérique**

**Objectif 1.3 : Universitarisation du CHR Metz Thionville**

#### Description et contextualisation de l'objectif

L'Université de Lorraine fait évoluer régulièrement son offre de formation initiale et professionnelle, en cohérence avec l'ISITE-LUE, les ODD sur lesquels l'UL a pu développer une expertise reconnue au niveau international, en lien avec les alliances européennes UniGR et Eureka-pro ou encore avec sa spécificité d'un maillage territorial fort. Par ses formations disciplinaires et pluridisciplinaires, l'UL contribue à la fois à la réussite des étudiantes et étudiants et à apporter une réponse à l'évolution des métiers et des compétences, englobant celle concernant les métiers en tension et métiers d'avenir.

Le COMP complète les dispositifs existants en accélérant la transformation de l'offre de formation permettant d'encore mieux répondre aux métiers d'avenir et en tension :

1. Par l'adaptation du 1<sup>er</sup> cycle et le développement de l'offre de formation professionnelle, pour rendre plus efficace l'accueil des étudiants destinés à des métiers d'avenir et en tension.
2. Par le déploiement de l'approche par programme et par compétence et des pédagogies actives et numériques qui visent notamment une meilleure agilité de la transformation de l'offre de formation.
3. Par un soutien à l'universitarisation du CHR de Metz-Thionville, démarche territoriale essentielle pour lutter contre la désertification médicale des territoires lorrains.

#### Identification des filières où l'insertion dans l'emploi et/ou la réussite étudiante n'est, aujourd'hui, pas satisfaisante, afin de moduler les capacités d'accueil, en identifiant les causes de l'échec et les moyens permettant de le limiter

Les taux d'insertion moyens sont très bons, en moyenne de 92 % en LPro, 91 % en M, 98 % en Ingénieur et 92 % en doctorat (<http://insertion.univ-lorraine.fr/>), et au-dessus des moyennes nationales, tout comme les taux d'emploi. Les capacités d'accueil seront modulées dans les licences option accès santé (LAS) et les parcours « professorat des écoles » (PE) des licences disciplinaires en fonction des adaptations de l'offre et des moyens dont dispose l'UL, en particulier humains et bâtimentaires. L'AP/APC doit permettre une meilleure lisibilité, les innovations pédagogiques ciblent la réussite, comme les adaptations opérées sur l'offre visant à limiter l'échec à l'entrée en MMOP.

#### Liste des Formations A – transformées B – créées C – supprimées

L'UL étant dans la vague C, de nombreuses adaptations ont été opérées dans le cadre de la nouvelle accréditation 2024 : ouvertures, fermetures/abandons et transformations de parcours/mention. Des parcours de personnalisation ont été mis en place (recherche, TEDS, professorat des écoles...), la réforme des BUT a donné lieu à une réorganisation des L Pro et un nouveau schéma est proposé pour les LAS.

**1.1 Répondre aux métiers d'avenir et en tension :** adaptation du 1<sup>er</sup> cycle (CPU grandes transitions, parcours professorat des écoles, LAS/PASS)

**CPU Grandes Transitions :** L'objectif est de mieux répondre aux besoins des métiers de l'ingénierie et des sciences, dans un contexte démographique lorrain en décroissance. Sur la base des licences disciplinaires scientifiques existantes, un parcours original multidisciplinaire renforcé sera mis en place, avec un positionnement marqué sur les grandes transitions en lien avec les défis LUE, en vue d'intégrer les écoles d'ingénieurs de l'UL ou de poursuivre un cursus LMD.

**Parcours professorat des écoles :** En anticipant la réforme annoncée, une architecture est posée avec introduction dès la L1 d'un parcours établissement sur tout le cycle licence pour une meilleure intégration en MEEF 1er degré sur la base suivante : du S1 au S4 : 6 ECTS/semestre, en S5 et S6 : au minimum 9 ECTS/semestre pouvant être complétés jusqu'à 30 ECTS/semestre. Ce parcours sera identifié sur ParcourSup avec capacité d'accueil dès 2024. Le dispositif sera opérationnel pour un éventuel concours en 2025 situé au niveau L3.

**Licence accès santé (LAS) :** La mise en œuvre de la réforme montre des limites dont le recrutement dans les filières MMOP et un très faible taux d'accès via la voie LAS. Pour la rentrée 2024, il est proposé de porter la mineure disciplinaire de 10 à 24 ECTS dans les 60 ECTS et en PASS de doubler le poids de la mineure disciplinaire (de 50h à 100-120h), ainsi qu'un renforcement du « tutorat santé ». L'effet attendu est d'augmenter tout à la fois le taux de passage en 2<sup>e</sup> année de santé pour les LAS1 et le taux d'acceptation des PASS reçus-collés en L2. Le nombre de places sur ParcourSup sera ajusté afin que les voies LAS et PASS offrent les mêmes chances d'accès à MMOP et au regard des possibilités du décret.

**Le développement de l'offre de formation professionnelle (FP)** vise à valoriser l'expertise dans les domaines des 6 défis sociétaux LUE, afin de mieux répondre aux besoins exprimés par la société, les employeurs et les individus.

Il sera réalisé un diagnostic emploi/compétence/formations professionnalisantes, en établissant une cartographie des besoins régionaux et des capacités de l'établissement à y répondre. La dimension FP sera spécifiquement observée à la

fois dans son positionnement par rapport à la concurrence et dans la valorisation des domaines d'expertise de l'UL (en lien avec LUE, E&T, et les conseils de perfectionnement sectoriels) en vue de définir sa stratégie de développement. L'organisation interne de la FP sera interrogée, entre autres au regard de la réforme VAE (AAP et certificateur). Plus précisément, ces actions seront mises en œuvre à la rentrée 2024 pour des livrables en 2025, en mobilisant le poste IGE dédié et des prestations externes.

## 1.2 : Développer l'AP/APC et les pédagogies actives et numérique

L'établissement est engagé dans une offre d'accompagnement des formations à la mise en œuvre d'une approche programme intégrant approche par compétences et amélioration continue. L'action visée dans le cadre du COMP a pour objectif d'accélérer son opérationnalisation, sous les angles suivants :

- Soutien méthodologique à la diffusion de l'approche programme à large échelle sur la période 2024-2026 (IGE conseiller pédagogique). 3 appels à manifestation d'intérêt sont prévus (2 en 2024, 1 en 2025), avec des impacts attendus dès la rentrée 2026 ;
- Développement et essaimage de dispositifs numériques soutien à l'apprentissage et à l'évaluation des compétences transversales (numérique, langues, e-portfolio), en cohérence avec les blocs de compétences transversaux du RNCP. L'IGE techno-pédagogique recruté sur cet axe sera contributif des parcours mentionnés au 1.1, l'hybridation des enseignements étant un requis commun à ces différents formats pédagogiques.
- En cohérence avec le déploiement d'une approche par compétences, des heures seront affectées aux équipes de formation pour la conception et l'intégration de pédagogies actives.

Le COMP permettra d'appuyer la phase de prototypage et d'expérimentation des dispositifs, en visant leur implémentation à moyen terme au sein de maquettes de formation transformées. Les actions proposées visent à une évolution des dispositifs pédagogiques dans le cadre de l'offre de formation actuelle, et engagent plus largement un processus transformant soutien à la conception de la future offre de formation 2029.

**1.3 : Universitarisation du CHR Metz-Thionville.** Du fait d'une démographie médicale préoccupante en Lorraine, il est important de consolider une offre de formation de qualité et à la hauteur des besoins du territoire. Le processus d'universitarisation progressive du CHR de Metz-Thionville, recommandé par un rapport dédié IGESR-IGAS, constitue un des leviers permettant de lutter contre la concurrence accrue au détriment des établissements et professionnels de santé en Lorraine et de promouvoir l'excellence en termes de recherche et d'innovation dans ces domaines, pour attirer plus d'étudiantes et d'étudiants. Comme le souligne ledit rapport, si le déficit d'encadrants hospitalo-universitaires est un frein majeur à ce développement, il sera traité dans un autre cadre de négociation avec l'État. En revanche, pour assurer la réussite de la démarche proposée par l'IGESR-IGAS, l'UL va se doter de moyens pour piloter la démarche en mode projet, à travers le recrutement d'un chef de projet. À cette fin, un financement à 100 % est sollicité au titre du COMP (80 k€/an pendant 3 ans), dans le sillage des recommandations de la mission qui propose ce chiffre pour une maîtrise d'ouvrage de la CAP.

## Nombre d'étudiants qui seront accueillis en régime permanent dans de nouvelles filières

CPU : 100-120 en L1 et 100 en L2 — PE : 200 en L1, 150 en L2, 150 en L3 — LAS : 230 en LAS1

## Articulation avec l'AMI CMA

L'UL entend également se positionner sur des CMA pour autant qu'ils servent sa stratégie de développement. Nous pouvons citer à ce jour : AMPHy – **Académie** des Métiers et Professions de l'Hydrogène décarboné, FIBI – Formations Innovantes en Biotechnologies Industrielles, CyMoVe – Cybersécurité Mobilité Verte, C-CEDI – Consortium-Conversion Énergétique et Décarbonation de l'Industrie. Projets en cours sur la Cybersécurité, l'IA, Nucléaire, MTI (Médicaments de Thérapie Innovante). Le volet diagnostic de l'AMI CMA sera activé en tant que de besoin.

## **Pilotage de l'offre de formation**

Le cadrage de l'offre de formation (OdF) 2024-2028 a fait l'objet par le conseil de la formation (CF) et le CA de l'UL d'une lettre de cadrage, d'un cadrage opérationnel et technique (COT) ainsi que d'un protocole de mise en œuvre de l'OdF (seuil d'ouverture, dédoublement, prise en charge). Avec le CF, 3 vice-présidents pilotent le dispositif :

- i. En charge de la formation, de l'orientation et de l'insertion professionnelle ;
- ii. En charge du développement de l'alternance et la FTLV ;
- iii. En charge de l'accompagnement au développement de la pédagogie.

Vu la taille de l'établissement (43 composantes de formation), un niveau intermédiaire de pilotage est celui des collègiums qui réglementairement répartissent les emplois et les crédits dans les structures internes qu'ils regroupent. Avec les VP Moyens et RHCT, les 3 VP formations engagent un dialogue avec chaque collègium à travers un COMPp (contrat d'objectifs, de moyens et de performance pluriannuel) avec clause de revoyure : le développement en cours d'un tableau de bord de pilotage (TBP) de l'offre de formation permettra sur la base d'indicateurs partagés d'attractivité, de pertinence et performance de fixer des objectifs.

## Processus qualité et amélioration continue de l'offre de formation

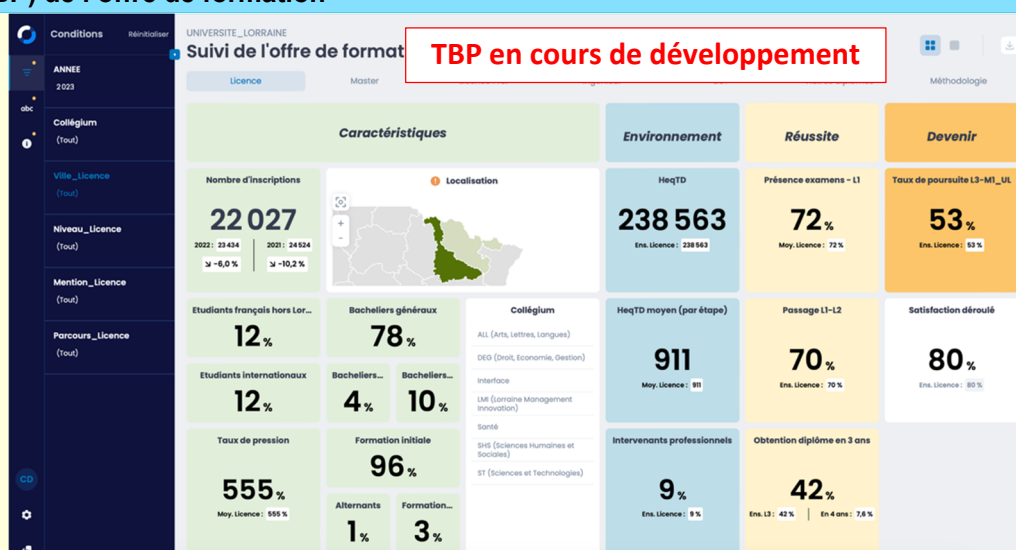
Au cœur du triptyque « projet d'établissement/évaluation continue/évaluation quinquennale » permettant un meilleur pilotage de l'offre de formation, le dispositif repose sur 4 axes :

- La mise en qualité du processus de formation vers une autoévaluation intégrée : mise en place d'un référentiel qualité interne s'appuyant sur les référentiels externes (HCERES, CTI, CCN...);
- Production et analyse de données utiles au pilotage de l'offre de formation;
- Systématisation de l'évaluation des enseignements et des formations;
- Conception d'un kit outil adapté à la tenue des conseils de perfectionnement.

Ces éléments sont principalement au service des équipes de formation et des composantes. Les directions des collègiuims, en lien avec le processus d'amélioration continue de l'offre, notamment les rapports des conseils de perfectionnement, animent la réflexion au sein de leur bureau et conseil de façon à maintenir la cohérence interne de l'offre et des conditions de sa mise en œuvre.

## Tableau de bord de pilotage (TBP) de l'offre de formation

A ce jour, un tableau de bord opérationnel est à disposition des composantes, collègiuims et VP sur le suivi des inscriptions, typologie des étudiants, des heures, RH et budget. Un TBP de l'OdF est en cours de développement à destination des VP et des directrices de collègiuim permettant d'avoir, à des niveaux (L, M...), mention parcours-type). Par exemple : nombre d'étudiants (FI, alternants...), attractivité nationale hors Lorraine, étudiants internationaux, taux de pression, taux de couverture, pourcentage d'intervenants professionnels, présence aux examens, réussite, insertion professionnelle, adéquation emploi, poursuite d'étude, poursuite en doctorat pour les Master et ingénieurs.



## Engagement de transformation des formations moins performantes :

Engagement de transformation des formations moins performantes :

Dans le cadre d'une démarche d'amélioration continue, l'établissement s'engage à transformer une partie de son offre pour améliorer la performance des mentions moins performantes notamment en matière de réussite, de poursuite d'étude et d'insertion professionnelle, sur la base de la liste suivante :

- LG Psychologie
- LG - Parcours multidisciplinaire CPU grandes transitions
- LG - Parcours professorat des écoles
- LAS/PASS
- M Droit de la santé
- M Droit privé
- M Génie industriel
- M STAPS entraînement et optimisation performances sportives
- M Arts.

## Objectif 2 : Accompagner les enseignants-chercheurs aux transformations et enjeux de financement de la recherche

### *Description et contextualisation de l'objectif*

Il s'agit de compléter la politique de l'Université de Lorraine, coordonnée avec celles des ONR au sein du Comité de coordination recherche, innovation, société du site lorrain (CORIS) pour ce qui concerne :

1. La science ouverte, en tant que transformation majeure de la recherche dans les prochaines années pour laquelle l'Université de Lorraine fait partie des leaders au plan national
2. Le développement d'une culture projet au sein de la communauté des chercheurs, en visant plus particulièrement les appels nationaux, notamment l'ANR, en complément du programme ASDSER-REIL qui vise l'échelon européen
3. L'encouragement et l'accompagnement des chercheurs pour des candidatures à l'ERC

**2.1. Actions en faveur de la science ouverte.** La politique d'ouverture de la science de l'UL s'appuie sur les quatre piliers du deuxième Plan national pour la science ouverte (PNSO2), de l'ouverture des publications et ouvrages à celle des logiciels et codes sources, et se traduit par **une politique qui s'étend via les UMR aux ONR du site, à ce titre signataires du présent COMP**. Afin de favoriser la diffusion des travaux des chercheurs lorrains, conformément à l'esprit du 1<sup>er</sup> axe du PNSO2, les actions financées dans le cadre du COMP concernent plus spécifiquement le soutien à 4 nouvelles revues « Diamant », et la dissémination des revues et ouvrages de recherche par la traduction d'une sélection d'ouvrages de recherche en libre accès à l'aide de technologies de traduction semi-automatisée. En complément, les ONR soutiennent des actions d'accompagnement de proximité des unités de recherche dans la gestion et la diffusion des données de la recherche, financées grâce à la part « site » du préciput ANR du site lorrain.

**2.2. Développement d'une culture projet (Marche+) et encouragement à la démarche ERC.** La diversification des origines de financement passe par une amélioration, une coordination et une optimisation de la culture projet de la communauté des EC. Il s'agit ici de les accompagner dans la maturation de leurs projets afin d'éviter éparpillement et opportunisme au moment des appels à projets, notamment de l'ANR. L'accompagnement individuel et collectif vise notamment la formation pour la constitution de réseaux, les bases de la culture projet, les leviers de financement, la rédaction de vademécums. Le soutien demandé vient en complément de la stratégie européenne de l'établissement, portée par le projet ASDSER/REIL. L'établissement pourra ainsi proposer aux EC la marche manquante pour un parcours progressif de montée en compétences sur le dépôt de projets, afin d'augmenter leur chance de réussite, tout en adaptant les actions aux différents profils et besoins.

Cette démarche contribuera de plus à l'amélioration des taux de succès aux bourses ERC en alimentant le vivier de candidats potentiels. L'ensemble des actions déjà portées par le projet REIL, et globalement par l'accompagnement par la délégation à l'ingénierie de projet et à la stratégie européenne des EC s'inscrit dans cette trajectoire que le dispositif Marche+ vient compléter très en amont. Associée à l'accompagnement à la science ouverte, une démarche cohérente de soutien aux chercheurs et EC du site lorrain pour toutes les envergures pourra ainsi être proposée.

### Articulation CORIS / CCoProLor / CS

L'animation et le pilotage de la politique scientifique s'exerce à plusieurs niveaux. La politique de site conduite depuis plusieurs années en partenariat avec le CNRS, l'INRAE, l'INRIA, l'INSERM et le CHRU constitue un réel levier de coordination et d'efficacité, et a su prouver un bon niveau de maturité avec le fonctionnement d'une instance appelée CORIS (Comité de Coordination Recherche, Innovation, Société du site lorrain). Cette instance permet de coordonner les actions stratégiques de recherche. À titre d'exemple, c'est dans ce cadre que des actions structurantes en matière de sciences ouvertes ont été prises pour le site, en s'appuyant sur des contributions de chacun des acteurs ainsi que sur un financement du présent COMP. Elle constitue également l'instance de pilotage politique des principaux projets stratégiques du site (REIL-AESDSR, PUI-POLARIS). La relation de confiance et de proximité qui caractérise cet espace constitue un atout majeur pour le pilotage de la politique scientifique de site.

Le CORIS s'appuie sur le CCoProLor (Comité de Coordination des Projets Lorrain) qui réunit les représentants des partenaires de cœur du programme LUE « Lorraine Université d'excellence ». Le CCoProLor est l'organe décisionnel du programme et assure un alignement avec les décisions stratégiques prises au niveau du site.

En interne, l'Université de Lorraine est structurée à travers un conseil scientifique et 10 pôles scientifiques qui regroupent 62 unités de recherche, dont 27 UMR. Le conseil scientifique constitue l'espace d'échanges et de validation des principales décisions structurantes pour la recherche. Quant aux pôles scientifiques, dont les directeurs se regroupent mensuellement dans une instance appelée G10, ils ont en charge – en lien avec les VP recherche – le pilotage et la déclinaison des orientations structurantes pour la recherche. Ils constituent également l'espace d'allocation des moyens de l'université destinés aux unités de recherche, dont la répartition entre les pôles est arbitrée à travers l'organisation de contrat d'objectifs, de moyens et de performance pluriannuels (COMPp). Instance intermédiaire entre la gouvernance de site, l'équipe politique de l'université et les unités de recherche, les pôles scientifiques constituent le maillon intermédiaire décisif sur lesquels l'université peut s'appuyer pour à la fois s'assurer de la cohérence de la mise en œuvre des

orientations stratégiques, les décliner opérationnellement mais également faire remonter les besoins des chercheurs et enseignants-chercheurs afin d'y répondre de manière adaptée.

## Politiques ministérielles

### Transition écologique et développement soutenable

#### Objectif 3 : Se transformer pour plus d'éco-responsabilité

##### *Description et contextualisation de l'objectif*

Dans le cadre de son projet d'établissement 2024-2028, l'Université de Lorraine affirme fortement sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Elle s'engage à participer à la **transformation vers une société plus durable** au travers de ses missions de formation, de recherche et d'innovation, mais aussi par l'**atténuation exemplaire de ses propres impacts** environnementaux. Ces ambitions sont réaffirmées et déclinées dans le **schéma directeur transition écologique** (TE) et le plan d'actions associé, résultat d'un travail de co-construction de plus d'un an, dont les grands principes et orientations ont été examinés par le Conseil d'administration le 09/04/2024. Construit sur la base du référentiel DD&RS, il vise à répondre aux enjeux et objectifs affichés dans la circulaire de novembre 2023 dont les 15 engagements pour la transformation écologique de l'État, s'inscrivant ainsi dans les orientations, stratégies et trajectoires nationales.

#### **3.1 Impulser et accompagner le changement vers plus d'éco-responsabilité, en formant les étudiants et personnels et en mobilisant les communautés sur l'ensemble du territoire UL**

**Former les étudiants et personnels.** L'objectif est d'accompagner la mise en œuvre de deux formations qui débiteront en septembre 2024 pour les étudiants de 1<sup>er</sup> cycle :

- un certificat SENSE (Se saisir des Enjeux Sociétaux et Environnementaux), obligatoire pour l'ensemble des étudiants de 1<sup>er</sup> cycle (≈10 000 étudiants à l'UL par an) ;
- un parcours optionnel AGILES (Agir pour l'Environnement et la Société) déployé pour plusieurs centaines d'étudiants en L2 et L3.

Ce dernier est un parcours hybride multi-site, ce qui implique de coordonner des activités pédagogiques présentielles sur trois campus à Nancy et deux à Metz. Les activités sont multiples : [fresque du climat](#), [ateliers 2 tonnes](#), table ronde avec des acteurs socio-économiques, visites de sites sur Nancy et Metz, projets personnels...

Pour les personnels, il s'agira de mettre en place des formations pour les enseignants-chercheurs pour améliorer l'intégration des enjeux dans leur discipline, de poursuivre la formation des correspondants TEDS sur les campus et des personnels BIATSS (formations spécifiques liées aux métiers). Ces formations seront également accessibles aux doctorants et professionnels extérieurs à l'université.

**Mobiliser les communautés.** Il s'agit de mettre en œuvre des actions et événements visant l'ensemble des étudiants et personnels et des campagnes de sensibilisation thématiques (sobriété, mobilités, déchets, biodiversité, numérique responsable...). Il s'agit également de sensibiliser toutes les parties prenantes sur l'ensemble du territoire UL à travers l'accompagnement de projets TEDS des composantes, notamment via des « cellules » TEDS sur chaque campus pour engager des actions transformatrices.

Ces actions seront portées par un ingénieur pédagogique pour développer les outils, un coordonnateur pour la mise en œuvre des formations TEDS de 1<sup>er</sup> cycle, un chargé de projets TEDS en soutien à l'émergence et animation de cellules TEDS sur les campus et accompagnement de projets, et un chargé de communication organisation et événementiel.

#### **3.2 Engager la transformation vers des éco-campus**

La démarche proposée autour du développement d'éco-campus s'inscrit dans ce cadre de participation à la transformation de la société avec une ambition transformatrice pour l'ensemble des sites de l'établissement. L'objectif est de développer sur plusieurs « campus démonstrateurs » des transformations systémiques pour faire face aux enjeux sanitaires et environnementaux : préservation de la biodiversité, adaptation aux événements météo extrêmes (canicules, tempêtes, sécheresse), réduction des déchets et des consommations (énergie, eau douce, consommables...). Cela se traduira par des actions de transformation des bâtiments (cf. objectif 5), mais aussi de désimperméabilisation des sols, de récupération d'eaux pluviales, de végétalisation, d'installation d'ombrières PV et d'équipements liés aux mobilités douces. L'UL souhaite en effet réduire les impacts des mobilités en favorisant la pratique des modes actifs. Ces actions nécessitent un médiateur économies d'énergies, un chargé d'achats durables, un chargé de développement des éco-campus, et un chargé des mobilités durables.

### Eco-campus

Plus concrètement, cette démarche de transformation vers des éco-campus intègre des actions prenant en compte l'ensemble des dimensions de la transition écologique : mieux se déplacer / mieux gérer les bâtiments / mieux protéger et valoriser les écosystèmes / mieux produire et consommer / mieux se nourrir. Pour réussir ces transformations, deux premiers campus démonstrateurs seront identifiés dès l'été 2024 sur la base d'un engagement fort partagé entre plusieurs composantes de formation et de recherche, avec la volonté d'un passage à l'action sur l'ensemble des thématiques TE. Un large spectre d'actions est ainsi envisagé :

- gestion des ressources (énergie, eau) : adapter la gestion aux usages, modifier les comportements, récupérer les eaux pluviales, mise en place d'ombrières PV...
- gestion des déchets : réduire les volumes, renforcer le tri...
- gestion des espaces extérieurs : créer des refuges de biodiversité, désimperméabiliser des zones goudronnées ou bétonnées, réaliser des plantations visant la renaturation (en lien avec les trames vertes et bleues)
- mobilités durables : encourager les pratiques actives tels que vélo et marche (voieries, sécurisation vélos, ateliers réparation), développer le covoiturage (places réservées, outil de mise en contact...)
- achats et numérique responsables : augmenter la durée d'utilisation des équipements, privilégier l'achat de matériels éco-responsables, réduire les consommables
- alimentation : accéder à de la nourriture saine à faible impact environnemental, réduire le gaspillage alimentaire

Pour accompagner et faciliter la réalisation des actions prévues, l'établissement structure une « *taskforce* » dédiée transversale avec des acteurs issus de différentes directions centrales et des chargés d'études et/ou projets en lien avec les transitions. Un principe d'action devra sous-tendre l'ensemble de la démarche de transformation des campus : l'intégration des parties prenantes – internes et externes – à la réflexion et à la mise en œuvre. Cette *taskforce* veillera :

- à la cohérence et à l'articulation des projets et actions dans un objectif de transformation écologique des campus afin de maximiser les synergies et impacts ;
- au déploiement d'une démarche globale de transformation structurée à la fois en *top-down* (orientations, impulsion de l'établissement) et en *bottom-up* (prenant en compte les initiatives et accompagnant les attentes et besoins du terrain).

Outre les 2 campus démonstrateurs, la *taskforce* sera engagée en parallèle avec d'autres campus sur un périmètre de thématiques TE plus ciblé selon la volonté et la capacité des acteurs.

## Politiques ministérielles

### Bien-être et réussite des étudiants

**Objectif 4.1 : Améliorer la qualité du dispositif de signalement des VSS et discriminations**

**Objectif 4.2 : Expérimenter un dispositif particulier d'accueil des étudiants TSA**

#### Description et contextualisation de l'objectif

Dans le cadre de son projet d'établissement 2024-2028, l'Université de Lorraine affirme fortement sa responsabilité sociétale et environnementale (RSE). Elle s'engage à participer à la **transformation vers une société plus durable** au travers de ses missions de formation, de recherche et d'innovation, mais aussi par l'**atténuation exemplaire de ses propres impacts** environnementaux. Ces ambitions sont réaffirmées et déclinées dans le **schéma directeur transition écologique** (TE) et le plan d'actions associé, résultat d'un travail de co-construction de plus d'un an, dont les grands principes et orientations ont été examinés par le Conseil d'administration le 09/04/2024. Construit sur la base du référentiel DD&RS, il vise à répondre aux enjeux et objectifs affichés dans la circulaire de novembre 2023 dont les 15 engagements pour la transformation écologique de l'État, s'inscrivant ainsi dans les orientations, stratégies et trajectoires nationales.

#### **4.1- Amélioration du dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes**

Amorcé dans le cadre du dialogue de performance, le dispositif vise en première intention à **réduire les actes** de violences en utilisant plusieurs vecteurs : la **réduction de la durée de traitement** des situations de violences internes sous toutes ses formes signalées, une **gestion la plus en amont possible** et un **effet préventif** du fait du déploiement et de la valorisation du dispositif. Les moyens sollicités correspondent à la phase de déploiement, et visent dans un premier temps à libérer la parole des victimes et à informer l'ensemble de la population étudiante. L'établissement supportera en 2027 l'ensemble du dispositif. Des supports de postes sous plafond État seront identifiés d'ici 2027 dans le cadre d'une analyse GPEC déployée au sein de l'établissement, et le fonctionnement sera pris en charge sur le budget de l'établissement.

Un coordinateur du dispositif sera chargé de concevoir une organisation de l'équipe et aura en charge le suivi et la coordination de l'ensemble des situations dans le respect du cadre juridique et réglementaire. Un chargé d'affaires juridiques permettra de renforcer la direction des affaires juridiques dans son rôle de conseil et de gestion des dossiers relatifs aux violences sexistes et sexuelles, discriminations et harcèlements. Un psychologue permettra de renforcer le réseau des acteurs de la prévention et de l'écoute afin d'améliorer la prise en charge et l'accompagnement du public étudiant en lien avec les dispositifs d'alerte existants. La « caravane EDI », outil original de proximité et de renforcement des moyens de communication, est un véhicule utilitaire habillé aux couleurs de l'EDI et de l'UL dont la vocation est d'informer sur les dispositifs de signalement des VSS déployés en sillonnant les différents campus du territoire lorrain. Son financement a été obtenu dans le cadre du dialogue de performance.

#### **Implication des étudiants et du CROUS dans le dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes**

Dans le cadre de ce dispositif et pour les situations complexes, un groupe de liaison des situations de violences internes (GLSVI) peut être réuni afin d'étudier collégialement les situations et de proposer à la présidente de l'université des modalités de résolution. Il est prévu qu'un binôme d'étudiants volontaires, issus des représentants étudiants des différents conseils, y participe pour les situations impliquant des étudiants mais également dans le cas mixte où des étudiants et des personnels de l'université sont impliqués. Pour identifier des étudiants volontaires, des présentations du dispositif ont été faites aux étudiants élus des conseils centraux et des doctorants siégeant au CLED. Un accompagnement et des formations seront dispensés aux étudiants volontaires. Actuellement, une collaboration avec le CROUS existe pour gérer les situations qui impactent les 2 organisations. Ce partenariat a vocation à se renforcer au bénéfice d'un traitement plus rapide et plus efficace des situations.

**4.2- L'expérimentation d'un dispositif spécifique d'accompagnement d'étudiants porteurs d'autisme**, dont l'amorçage a été obtenu dans le cadre du dialogue de performance et dont le déploiement aux bénéfices des étudiants est en cours (voir <https://u2l.fr/univ-tsa>). Ce projet porte sur l'animation d'un espace d'hébergement et de vie collective réservé à 9 étudiants TSA (troubles du spectre de l'autisme) et repose sur la présence de :

- deux étudiant.es solidaires recrutés par l'UL (contractuels de catégorie C à mi-temps), logés au sein de la résidence et chargés d'un accompagnement au quotidien de type « pair-aidance » ;
- des spécialistes de l'autisme dont l'intervention consistera à former et encadrer les deux étudiant.es solidaires ;
- une équipe d'animation plus large sollicitée et configurée en fonction des animations et projets mis en œuvre.

Cette expérimentation ne représente qu'un élément de la dynamique enclenchée autour de la prise en compte des étudiants autistes à l'UL qui regroupe également : le dispositif global d'accompagnement des étudiant.es en situation de handicap développé pour répondre aux obligations de l'établissement pour l'accès au savoir de ces étudiant.es ; le dispositif *Univ-TSA*, complémentaire au dispositif global d'accompagnement qui vise, depuis 2019, à accompagner les étudiants TSA à mieux appréhender leur environnement d'études ; le projet PAULINE (*Pôle Autisme Université de Lorraine*), travail de recherche dont l'objectif est de favoriser l'inclusion sociale, la dynamique de groupe et les habiletés psychosociales auprès des étudiants avec TSA.

### Dispositif spécifique d'accompagnement d'étudiants porteurs de TSA

Le dispositif s'appuie sur deux « emplois solidaires », étudiants de l'université recrutés sur une mission spécifique pour proposer un accompagnement de proximité par des pairs, qui assurent à tour de rôle des permanences quotidiennes du lundi au vendredi de 17 h à 21 h (planning partagé chaque semaine avec les étudiant.es et leurs familles). Logés sur place, ils ont vocation à développer et entretenir des liens resserrés avec les étudiants TSA et s'assurer du bon déroulement de leur journée à côté de l'accompagnement dans leurs études.

Les deux emplois solidaires répondent aux sollicitations très pratiques du quotidien (par exemple, aide dans l'utilisation des appareils électro-ménagers, aide à la préparation des repas...) et mettent en place des temps de discussion, individuels ou en groupe au foyer situé à l'étage. Des temps d'animation plus conviviaux et festifs sont également organisés, en fonction des demandes des étudiants (soirées à thème, crêpes, pizzas, galette des rois...). Enfin, un accompagnement est systématiquement proposé aux étudiants TSA lors d'événements et/ou soirées organisés par ailleurs au sein de la résidence étudiante.

Il n'y a pas à ce jour d'implication du CROUS dans le projet, la résidence étudiante (Le GEC, voir <https://mgellogement.fr/logement-etudiant/nancy-gec/>) hébergeant le dispositif ne dépendant pas de cette tutelle mais de la MGEL.

## Gestion et pilotage

### Management & Immobilier

**Objectif 5.1 : Promouvoir une culture managériale inclusive et innovante**

**Objectif 5.2 : Réduire de 40% la consommation d'énergie à horizon 2030**

#### *Description et contextualisation de l'objectif*

Après plusieurs années consacrées à l'amélioration de nos procédures internes, il s'agit d'accompagner les politiques EDI et TEDS en matière de **pilotage de l'établissement**, avec la volonté d'une part d'aligner la GRH sur les valeurs de l'établissement, et de recentrer nos dispositifs vers l'humain (HRS4R) après des années consacrées à l'amélioration des procédures internes ; il s'agit de lutter contre une autre forme de violence, peut-être moins formelle mais de fait plus insidieuse, et de réduire les RPS. D'autre part, notamment en lien avec la dévolution du patrimoine et les opportunités de tiers-financement de nos actions, la poursuite d'une politique immobilière respectueuse de l'environnement (constitution d'une cellule énergie grâce au DSG), il est nécessaire de moderniser nos outils et d'accroître nos compétences internes permettant une politique programmatique ambitieuse en vue du prochain SPSI.

#### **Objectif 5.1 : Promouvoir une culture managériale inclusive et innovante**

Priorité inscrite au projet d'établissement, l'évolution de la culture managériale est un levier participant de deux démarches de fond engagées pour améliorer le pilotage de l'établissement : la mise en œuvre d'une démarche qualité globale d'une part

(approche processus, déploiement du dispositif Services publics+) et l'engagement d'une Gestion prévisionnelle des emplois et compétences. L'évolution de la culture managériale est un enjeu majeur de l'établissement prenant appui sur deux leviers : d'une part, faire que tout n+1 trouve des dispositifs pour répondre à ses questions et/ou problèmes managériaux ; d'autre part, développer notre capacité à prévenir et intervenir en cas de tensions et difficultés. Le COMP nous permettra de créer une équipe d'appui aux managers chargée d'essayer des valeurs et un sens partagé de la culture managériale, d'intervenir au plus près des acteurs et de renforcer les accompagnements, conseils et coachings individuels et collectifs. Cette approche sera partagée avec les partenaires du site. La finalité est de promouvoir et partager une culture managériale UL améliorant la qualité des relations professionnelles et le rapport au travail notamment pour gagner en attractivité (marque employeur) et en efficacité et réduire les risques psycho-sociaux.

#### **Objectif 5.2 : Réduire de 40% la consommation d'énergie à horizon 2030**

L'UL, avec son vaste parc immobilier (53 sites, 817 000 m<sup>2</sup> SDP), fait face à d'importants défis budgétaires et de ressources. Le HCÉRES reconnaît son savoir-faire en gestion immobilière, mais pointe un manque de vision prospective. Une intensification de la restructuration immobilière est conseillée, en l'intégrant dans la stratégie de développement durable. L'objectif est la neutralité carbone d'ici 2050 avec réduction de 40% de la consommation énergétique à atteindre d'ici 2030, conformément aux objectifs du Dispositif Éco Énergie Tertiaire (DEET). Pour atteindre cette ambition, l'université a planifié des investissements en rénovation énergétique en allouant 15 M€ de son fonds de roulement par an sur trois ans et souhaite utiliser des financements innovants (tiers financement). Sur la base d'un audit de son patrimoine, l'UL développe une stratégie immobilière pluriannuelle et sollicite l'État pour renforcer ses capacités en gestion immobilière, en intégrant des compétences juridiques, financières et en développement durable. L'UL souhaite également adopter la technologie BIM (*Building Information Modeling*) et déployer une gestion de maintenance assistée par ordinateur pour améliorer la gestion de ses bâtiments et l'interopérabilité avec les services techniques de campus, nécessitant de nouvelles compétences (BIM, numérique et *facility manager*) et un budget pour leur acquisition. La maintenance des outils sera assurée par l'UL. Enfin, elle continue ses efforts afin de réduire sa consommation énergétique en renforçant sa cellule énergie et en menant des opérations de rénovation énergétique, tout en modernisant ses installations via des contrats de performance énergétique avec 2 M€ d'investissement en 2024-25.

## **Stratégie d'établissement – Signature**

### **Stratégie territoriale**

#### **Objectif 6 : Développer de nouvelles formes de présence de l'université dans les territoires**

##### Description et contextualisation de l'objectif

L'Université de Lorraine se définit comme une université responsable, ancrée dans ses territoires, et d'ambition internationale. Cet ancrage, qui est un élément fort de la signature de l'établissement, se traduit par la dimension territoriale intégrée dans la plupart des grands projets portés au titre du PIA ou de France 2030 (exemples : Pléiades, Ailes, Sciences avec et pour la société, Éducation & Territoires). Le COMP va nous permettre de franchir une nouvelle étape dans cette logique au travers, d'une part, des Schémas de déploiement universitaire territoriaux (SDUT@UL) qui seront à la fois un intégrateur de nos actions à l'échelle de 14 territoires (2 métropoles, 12 EPCI) pour renforcer leur efficacité ; et les outils d'une contractualisation avec les acteurs territoriaux pour développer l'effet levier de nos actions et mutualiser nos moyens. Cette démarche, innovante dans le paysage national, vise à établir une stratégie universitaire pleinement co-construite et partagée avec l'ensemble de nos partenaires pour faire de l'Université de Lorraine un véritable pont pour amener la population lorraine vers de nouveaux horizons sociologiques et géographiques et renforcer l'attractivité des territoires en accompagnant leur développement.

Concrètement, un plan d'action – véritable schéma ESRI local – sera élaboré et présentera, pour chaque SDUT, les éléments de diagnostic ainsi que les projets qui seront déclinés. La finalité des schémas est de transformer les implantations de l'Université de Lorraine en campus avancés, ouverts et innovants, avec deux ambitions :

- **Faciliter l'accès des jeunes Lorrains à l'enseignement supérieur** : cela consiste à toucher de nouveaux publics, notamment en luttant contre l'auto-censure des jeunes Lorrains, par l'adéquation des formations proposées sur les territoires avec les souhaits des étudiants qui en sont issus, ou par le développement de la formation professionnelle.
- **Répondre à de nouveaux besoins spécifiques à chaque territoire**, notamment en termes de compétences et métiers d'avenir. Cette démarche est complémentaire et articulée avec la démarche de diagnostic des besoins de la nation proposée dans l'axe 1 du présent COMP. Elle vise à amplifier les actions co-portées avec les EPCI ou leur tissu industriel local, et à accroître l'emploi des diplômés UL ou la création d'entreprises dans les territoires.

**Les actions envisagées** portent à la fois sur des actions bilatérales (UL-EPLE, UL-EPCI, UL-entreprises) sur des objets liés à la formation (bac +3, bac +3), à la vie universitaire ou à la professionnalisation, ou des actions multilatérales pouvant se concrétiser par l'ouverture de tiers-lieux ou par la mise en œuvre d'actions sur le modèle des campus connectés. L'ensemble de ces actions nécessite préalablement un dialogue spécifique avec les collectivités, dans le cadre des SDUT, et qui ne peut être formalisé de manière macroscopique et de manière anticipée. Deux indicateurs semblent cependant pouvoir mesurer l'impact souhaité de cette démarche territoriale et ont donc été retenus dans le cadre de ce COMP :

- La Lorraine présentant un **taux de poursuite d'étude post-bac** inférieur à la moyenne nationale, l'évolution de ce taux est une mesure pertinente, mais qui dépend de la cartographie socio-économique propre à chaque territoire ;
- Afin de redynamiser les territoires, la formation professionnelle est un levier essentiel ; **l'évolution du nombre de personnes en formation continue** constitue donc une mesure de la réponse de l'établissement à ces besoins.

- Les valeurs initiales et cibles étant très dépendantes de chacun des territoires, avec une disparité régionale assez forte, elles feront l'objet des dialogues établis dans le cadre de chaque SDUT.

#### Encart : Une problématique portée par une vice-présidence dédiée

**Un VP en charge de la stratégie territoriale et de la vie institutionnelle** est chargé de la construction, en cohérence avec la stratégie de l'établissement, du volet territorial du projet d'établissement décliné en SDUT@UL. Il veille à la bonne articulation entre la stratégie territoriale et le dialogue interne de l'établissement. Le déploiement de cette stratégie est d'autant plus important que l'Université de Lorraine est singulière dans le paysage national de l'Enseignement supérieur et de la recherche. Son histoire, sa taille, son organisation et surtout, sa géographie, en font un établissement qui n'a pas d'équivalent. Par le nombre de ses territoires géographiques d'implantation, l'université de Lorraine est un acteur central de la vie économique, sociale et culturelle de territoires très divers : une grande région frontalière, un pôle métropolitain européen (Sillon Lorrain), deux métropoles (Metz et Nancy), quatre départements (54, 55, 57, 88) et une bonne douzaine de communautés d'agglomérations et de communes (voir <https://u2l.fr/sites-ul> et carte page suivante). Le principal enjeu est de renforcer les liens et les coopérations avec l'ensemble de nos partenaires territoriaux car nous avons beaucoup d'intérêts en commun, à commencer par le rayonnement et l'attractivité de la Lorraine, leviers essentiels à son développement.

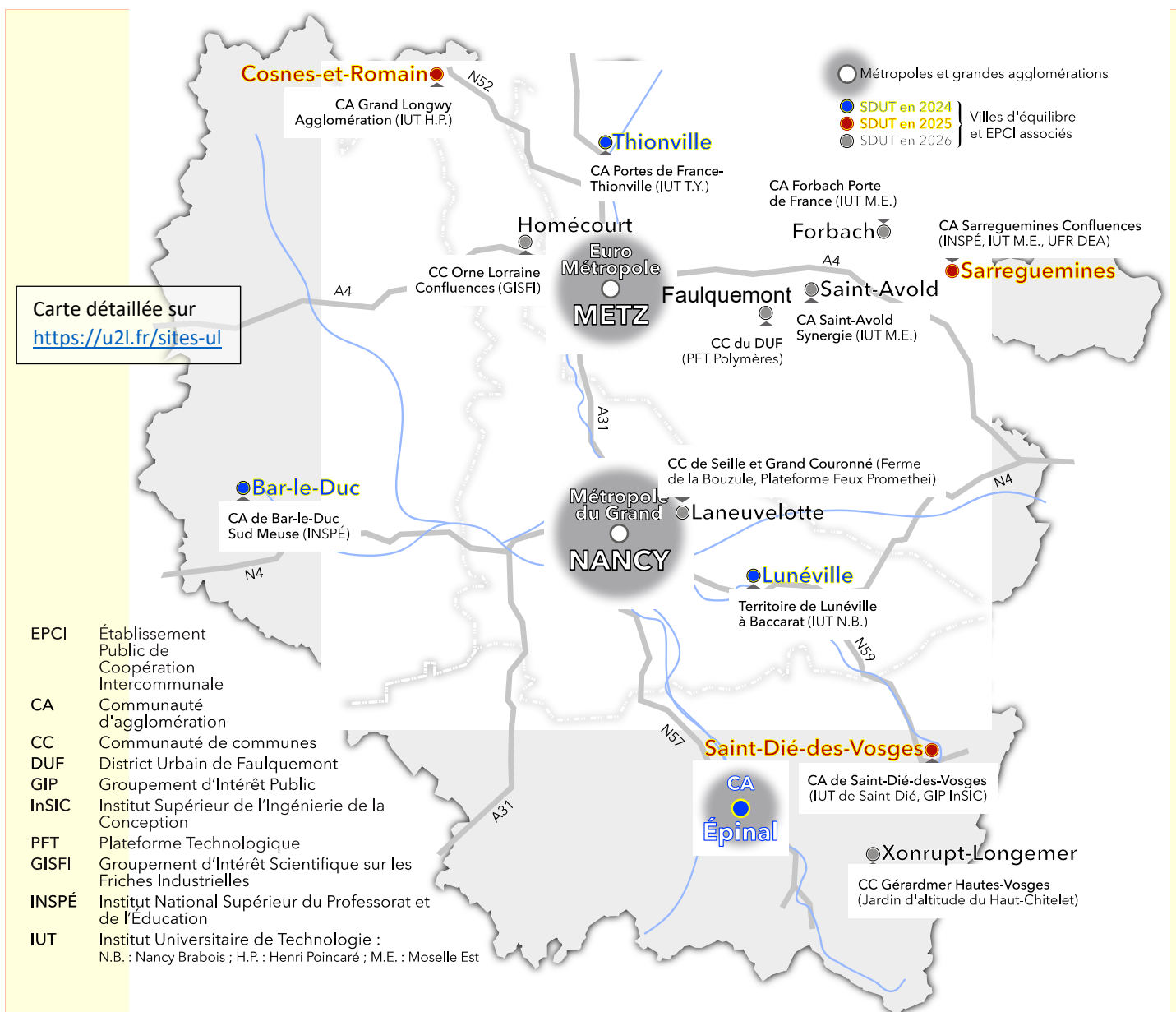
Plusieurs axes de travail ont été lancés dans le cadre de la première Conférence Universitaire Territoriale (CUT), organisée en novembre 2021. Cet espace d'échange va s'avérer précieux pour animer le travail que nous avons à mener avec les collectivités. Pour y parvenir, nous avons fait évoluer le dispositif de la CUT pour le faire passer progressivement de l'échange d'informations et de données – préalable indispensable pour se connaître, ainsi que pour recenser et cartographier l'ensemble des projets en cours et à venir – à la construction commune et à la coordination. Ainsi, nous souhaitons en faire un cadre de coopération durable, fondée sur la connaissance et la confiance réciproques.

#### Encart : La comitologie mise en place

L'université a créé en 2021 la Conférence Universitaire Territoriale (CUT) qui réunit l'ensemble des collectivités territoriales où elle est implantée : la Région Grand Est, le Sillon Lorrain, les métropoles de Metz et de Nancy, les quatre départements et les douze communautés d'agglomérations et de communes.

C'est dans le cadre de la CUT que la stratégie territoriale est construite en lien avec les collectivités, par un processus de double itération qui consiste :

- **Du global au local** : à échanger de l'information régulière, à partager des analyses et une réflexion prospective sur les grands enjeux territoriaux, à croiser les préoccupations et identifier les sujets à forte dimension partenariale ainsi que les axes stratégiques prioritaires, à mettre en adéquation la stratégie universitaire et les politiques publiques, à impulser de nouveaux projets et coordonner les actions à mettre en œuvre.
- **Du local au global** : à recenser et à ordonnancer les projets existants et en cours en veillant à leur articulation avec la stratégie territoriale d'ensemble, à capitaliser sur les bonnes idées et pratiques en vue de favoriser leur essaimage, à mobiliser les projets structurants et moyens transversaux, à faciliter les liens entre projets territoriaux, à alimenter en continu les données caractérisant les territoires.



La CUT (formation plénière) se réunit une fois par an et le comité territorial – son bureau exécutif – se réunit 3 fois par an. Il est composé de la Région Grand Est, du Sillon Lorrain, des deux métropoles de Metz et de Nancy ainsi que des quatre départements. La CUT et le comité territorial constituent respectivement le cadre opérationnel de validation et de suivi de la stratégie territoriale.

#### Un premier retour sur les 4 premiers SDUT en cours de réalisation.

Au travers de sa stratégie territoriale, l'université a pour but de faciliter l'accès des jeunes lorrains à l'enseignement supérieur, mais aussi de contribuer à l'attractivité et au développement du territoire. Le souhait de l'établissement est d'instaurer une coordination active et efficace avec l'ensemble des acteurs locaux afin de faire de son maillage territorial une force reconnue, qui donne à voir une autre facette de l'excellence, sociale et sociétale, à partir des atouts et des potentialités de ses campus.

Cette stratégie territoriale est déclinée et adaptée pour chaque territoire sous la forme d'un Schéma de déploiement Universitaire Territorial (SDUT @UL) co-construit avec les partenaires. Il s'agit à partir d'un état des lieux partagé, de fixer les objectifs communs, de porter des projets collaboratifs et de déterminer ensemble les services et moyens nécessaires au développement de l'activité d'enseignement supérieur en matière d'orientation, de formation, de recherche, d'innovation, de diffusion de la culture scientifique ou encore de vie universitaire.

#### Méthodologie de construction des SDUT :

- Rendez-vous préparatoires avec les collectivités locales, les composantes de l'université sur le territoire concerné, les directions centrales concernées ;
- Réunion 1 – Diagnostic ;
- Réunion 2 – Projets ;
- Étude de faisabilité (étude « technique » par les directions centrales concernées, présentation et arbitrage en interne UL, présentation en Comité territorial) ;
- Mise en œuvre (comitologie : CUT, CT + locale selon organisation, calendrier / financement, suivi / pilotage).

### Avancement des 4 SDUT en cours de réalisation

L'ensemble des rendez-vous préparatoires ont été faits pour les 4 SDUT. Le tableau SDUT 2024 page suivante récapitule l'ensemble des réunions réalisées et programmées. La réunion 1 a pour objet de présenter la démarche élaborée par l'université et d'échanger avec les participants sur les éléments de diagnostic qui permettent de caractériser le territoire du selon trois axes : accès à l'enseignement supérieur, attractivité et développement économique, responsabilité sociétale (vie universitaire, liens Science et société.). Les réunions 1 – Diagnostic ont d'ores et déjà eu lieu pour les campus de Thionville, Bar le Duc et Lunéville et la réunion 1 – Diagnostic pour le territoire d'Épinal est planifiée.

La réunion 2 sera organisée avec des ateliers pour identifier les projets qui visent notamment à améliorer l'accès à l'enseignement supérieur pour tous les publics, contribuer à l'attractivité et au développement du territoire, améliorer l'orientation, l'information sur les études supérieures et la diffusion de la culture scientifique sur le territoire.

| Etat<br>d'avancement<br>SDUT 2024 | Réunion 1 : diagnostic partagé |                         |                          | Réunion 2 : Projets |                         |                          |
|-----------------------------------|--------------------------------|-------------------------|--------------------------|---------------------|-------------------------|--------------------------|
|                                   | Date                           | Participants<br>invités | Participants<br>présents | Date                | Participants<br>invités | Participants<br>présents |
| Thionville                        | 08/11/2023                     | 58                      | 36                       | 24/06/2024          | Idem Réunion 1          | —                        |
| Bar-le-Duc                        | 02/04/2024                     | 105                     | 43                       | 25/06/2024          | Idem Réunion 1          | —                        |
| Lunéville                         | 04/04/2024                     | 89                      | 30                       | 26/09/2024          | Idem Réunion 1          | —                        |
| Épinal                            | 20/06/2024                     | >100                    | —                        | A planifier         | Idem Réunion 1          | —                        |



Fait à Paris, le

|                                                                                                                  |                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Le/La ministre de l’enseignement<br/>supérieur<br/>et de la recherche</b></p> <p><b>Patrick HETZEL</b></p> | <p><b>La présidente de l’université<br/>de Lorraine</b></p> <p><b>Hélène BOULANGER</b></p> |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------|

## Annexe cohérence des projets stratégiques

Pour chacun des six objectifs du COMP, indiquer quand il y a lieu les financements déjà obtenus pour mettre en œuvre les actions (inscrire la source de financement et non le montant).

| Objectifs du COMP                                                               | Financements obtenus<br>(PIA, ANR, Horizon Europe, DSG, autres)     |
|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------|
| <b>Métiers d'avenir – Métiers en tension</b>                                    |                                                                     |
| Développement des pédagogies actives                                            | PIA ExcellenceS É&T                                                 |
| <b>Recherche et innovation</b>                                                  |                                                                     |
| Développer et diversifier les ressources liées à la recherche                   | PIA ASDES R Reil                                                    |
| Dynamiques de transfert et de valorisation de la recherche                      | PIA PUI Polaris                                                     |
| <b>Transition écologique et développement soutenable – TEDS</b>                 |                                                                     |
| Impulser et accompagner le changement vers plus d'éco-responsabilité            | Pas de financement dédié sollicité                                  |
| Engager la transformation vers des éco-campus                                   | Pas de financement dédié sollicité                                  |
| <b>Bien-être et réussite des étudiants</b>                                      |                                                                     |
| Dispositif de lutte contre les VSS et discriminations                           | DP 2023                                                             |
| Dispositif d'accompagnement d'étudiants porteurs d'autisme                      | DP 2023                                                             |
| <b>Pilotage</b>                                                                 |                                                                     |
| Création d'une cellule énergie au sein de la DPI                                | DSG 2022 phase 2 : soutien d'actions de transformation structurelle |
| Rénovation énergétique des bâtiments                                            | Plan France Relance                                                 |
| Sobriété énergétique des bâtiments                                              | Résilience 1 & 2                                                    |
| <b>Stratégie propre à l'établissement</b>                                       |                                                                     |
| Développer de nouvelles formes de présence de l'université dans les territoires | DP 2023                                                             |